Élections 2014
des administrateurs HLM

Rennes, le 12 novembre 2014

Aux locataires HLM,

- **Aiguillon Construction**
- **Archipel Habitat**
- **Émeraude Habitation**
- **Espacil Habitat**
- **Fougères Habitat**
- **Les Foyers**
- **Néotoa**

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s,

À partir du 17 novembre 2014, vous êtes invité(s) à voter pour le renouvellement de vos administrateurs représentant les locataires, au sein du Conseil d'Administration (CA) de votre organisme HLM.
La CNL se bat depuis de nombreuses années pour :

- faire respecter les intérêts des habitants,
- faire reconnaître leurs droits au niveau des bailleurs, qui font souvent la sourde oreille !
- et faire respecter leurs droits auprès des collectivités locales, et de l'État.

Notre association départementale agit au quotidien pour la **défense du pouvoir d'achat des familles** en faisant respecter par exemple le décret charge pour le locataire (charges non récupérables), la charte des états des lieux (taux de vétusté), ...
La CNL, depuis de nombreuses années, exige le gel des loyers et des charges, l'augmentation de l'APL, la suppression du surloyer (loi Boutin), ….

Les représentants CNL défendent avec conviction le **droit de vivre dignement en sécurité, dans un logement sain et agréable** (respect de l'environnement, contre les incivilités, …).
Il n'est pas toujours facile d'être entendu et parfois nous n'avons pas toujours les résultats attendus.
Un exemple de notre ténacité : Les nombreuses interventions de la CNL depuis 2010, ont permis d'obtenir que l'installation des détecteurs de fumée soit **prise en charge financièrement par les bailleurs**. Ceci n'était toujours pas acquis en Ille-et-Vilaine avant les vacances d'été 2014 !

Notre profession de foi que vous avez reçue reprend les principales revendications de la CNL et présente la liste de nos candidats.
Comme vous le constater, il y a de nombreuses listes, les 5 reconnues nationalement et quelques listes à caractère local.
Vous avez en principe reçu votre matériel de vote. **La profession de foi de la CNL est de couleur jaune.**
L'ensemble des voix CNL obtenues servira à déterminer notre représentation locale et nationale.

Si vous n'avez pas encore voté, il est encore temps, en suivant toutes les indications mentionnées.
Votez et faites voter CNL

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement.

Maguy GAILLARD, Présidente CNL

Attention

Dans certains organismes : *Aiguillon*, *Espacil Habitat*, au regard des 7 listes présentes, il y a 2 feuillets de présentation des candidats. Le bulletin CNL est de couleur jaune.
Il suffit de coller L'ÉTIQUETTE DE LISTE CNL **code barre sur la carte de vote**, veiller à NE PAS MASQUER votre identifiant et la mettre dans l'enveloppe T spéciale élections ou voter par mail.
Si vous n'avez pas reçu de matériel, sans tarder, vous avez la possibilité de nous contacter ou votre organisme. **Chaque voix CNL compte !**

Fédération du logement et de la consommation d'Ille et Vilaine (CNL 35)
3 allée de Malmoë, 35200 Rennes - Tel : 02.99.22.20.50 – Fax : 02.99.22.20.54
www.cnl35.fr - transfertcnl35@orange.fr